



Sommaire

- P.2 & 3 Hommages
- P.4 & 5 Actions Unapei 2019
- P.6 & 7 5ème schéma départemental
- P.8 « Liberté, Égalité, Intimité »
Non intégration AAH dans le RUA
- P.9 AG Unapei
Dons de masques de l'Unapei
Épargne handicap/aide sociale
- P.10 Dotations Adapei 29
- P.11 Plateforme handiaccès 29
- P.12 & 13 Histoire de l'Adapei 29
- P.14 & 15 Témoignages
- P.15 Apei Kan Ar Mor
- P.16 Papillons Blancs 29
- P.17 à 19 Les Antennes
- P.20 À lire, à voir, nos peines



Chers parents, chers amis,

Notre société vient de traverser une crise sanitaire sans précédent. Les mesures de confinement que nous quittons progressivement ont

profondément marqué le monde du handicap mental : les gestes barrières, les mesures de distanciation, le port du masque et surtout l'isolement.

Je salue les capacités d'adaptations de tous les résidents des établissements sociaux et médico-sociaux, ainsi que le dévouement des personnels encadrants pour la mise en place et le respect de toutes les préconisations pour lutter contre le covid-19.

Durant le confinement, l'Adapei 29 a été endeuillée par la disparition de deux administrateurs de notre conseil d'administration : Huguette DOLOU et Roland QUEMENEUR. Je profite de cet édito pour présenter mes sincères condoléances à leurs familles.

Malgré une timide reprise d'activité générale, nous devons rester mobilisés et poursuivre nos actions afin de toujours améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap mental dans le Finistère.

Profitez tous de la période estivale pour vous ressourcer.

Jacques MICHEL,
Vice-président de l'Adapei 29

Hommage à Huguette DOLOU



Huguette DOLOU

Huguette DOLOU nous a quittés début avril à l'âge de 77 ans.

Elle était administratrice à l'Adapei du Finistère depuis près de 50 ans.

Par la suite, elle a, en plus, été déléguée de l'Antenne de Brest/Saint-Renan : elle participait activement à l'organisation des lotos, des bals disco, des forums, des repas de Noël...

Par ailleurs, elle a représenté les familles des personnes handicapées mentales : au Conseil de Vie Sociale des Génêts d'Or, à l'Udaf, au Centre Communal d'Action Sociale, à Archipel, à Parentel...

Parmi ceux qui l'ont connue, ils ont été nombreux à vouloir lui rendre un dernier hommage... voici quelques extraits :

« Huguette était une militante convaincue, active, une femme de conviction, de caractère, infatigable, au sein de l'Adapei, elle œuvrait sur tous les fronts pour la défense de nos enfants et apporter le soutien aux familles.

Nos pensées vont naturellement vers sa famille.

Elle nous manque déjà !

Nous continuerons nos activités à l'automne, en pensant à elle, avec toute l'énergie qu'elle nous transmettait. »

Marie-Rose L. G.

« Merci à Huguette pour sa vie tournée vers les autres. »

Louise H.

« Huguette était une militante infatigable, tenace, inoubliable. »

Marie E.

« Elle était très présente sur le pays de Brest et faisait un énorme travail de lien, de réseaux et elle a accompagné de nombreuses familles dans le besoin.

C'était une belle personne. »

Marie L. B.

« Il n'y a pas longtemps Huguette secouait notre Conseil d'administration face au manque de candidat président. Son initiative provocatrice a permis de trouver des solutions.

Bravo Huguette.

Chacun pourrait témoigner des diverses actions pour notre mouvement, la liste serait très très longue. »

Renée et Michel D.

« C'est toute l'Adapei qui pleure ce matin et tant de personnes qu'elle a aidées à Brest et ailleurs. »

Marie-Hélène T.

« Quelle tristesse... Sa joie de vivre, son sourire et son énergie vont me manquer ! Elle nous a tant apporté !

Au revoir, Huguette... »

Jean-François Q.

« Une partie de la mémoire de l'Adapei s'en va mais ce qu'a semé Huguette par son engagement, restera. »

Jean-François M.

« Elle va nous manquer, elle a tellement marqué notre Adapei. »

Odile L.

« Nous sommes comme « orphelins » après sa disparition car elle était un peu notre « mère associative » à tous. »

François C.

« Et oui voilà une petite bonne femme par sa taille qui s'en va mais une grande femme par ses actes et son engagement. »

Yves C.

« Huguette, je te connaissais par le CA, tu étais une femme déterminée et combattante. »

Ghislaine G.



Portrait réalisé par Marie LE BIHAN

Hommage à Roland QUEMENEUR



Roland QUEMENEUR nous a quittés mi-avril.

Il était le père de Maud accueillie à Don Bosco.

Il faisait partie du conseil d'administration de l'Adapei 29 depuis près de 6 ans, d'abord en tant que titulaire de l'Apei Don Bosco, puis en tant que suppléant de l'Antenne de Lesneven.

Il a été administrateur du Bureau de l'Adapei 29 entre 2016 et 2019.

Roland était un militant actif pour défendre les droits des personnes handicapées mentales.

En tant qu'ancien instituteur et père d'une jeune femme handicapée, Il avait apporté son précieux témoignage lors du forum « Handicap et lien familiaux » (voir Éveil n°144 de décembre 2019).

Il participait efficacement à l'élaboration de l'Éveil, nous lui devons, entre autres, les rubriques : « à voir » et « à lire ».

L'Adapei 29 est à nouveau endeuillée par cette disparition brutale...



Portrait réalisé par Marie LE BIHAN

Un échantillon d'actions menées par l'Unapei en 2019

Janvier 2019

Pour une recherche commune de qualité dans l'accompagnement :

L'Unapei participe au comité de concertation de la Haute Autorité de Santé afin d'aboutir en 2019 à l'élaboration d'un unique référentiel de recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour l'ensemble du secteur médico-social.

Grand débat : revendications fortes de l'Unapei : Février 2019

L'Unapei est le premier contributeur au Grand Débat National sur la thématique du handicap. Les associations Unapei réalisent le quart des événements sur la thématique du handicap en portant largement la plateforme politique développée par l'Unapei tête de réseau.

Obtention de la prime exceptionnelle pour les travailleurs d'Esat :

L'Unapei agit auprès du gouvernement et des parlementaires pour que les travailleurs d'Esat puissent, comme les salariés, bénéficier de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite prime « Macron ». L'Unapei obtient que cela soit inscrit dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 et demande que la prime soit exclue des ressources prises en compte dans le cadre de l'aide sociale à l'hébergement. Reste encore à obtenir qu'elle s'ajoute effectivement aux ressources des travailleurs hébergés en foyers.

Vers une amélioration de la compensation et vers la fin des exils en Belgique.

L'Unapei milite pour simplifier et améliorer la

prestation de compensation du handicap. Elle revendique une adaptation des critères d'éligibilité aux besoins des personnes avec handicap psychique, cognitif et intellectuel, l'amélioration des dispositifs de compensation du handicap des enfants et du fonctionnement des MDPH, ainsi que la fin des exils forcés en Belgique. À noter déjà, le vote d'un budget de 90 millions d'euros en vue de trouver des alternatives aux départs non souhaités en Belgique.

Coopération entre Éducation nationale et médico-social :

Suite à sa campagne de rentrée des classes de septembre 2018, l'Unapei participe à la concertation « Ensemble pour une école inclusive » au sein du Conseil national consultatif des personnes handicapées. L'Unapei exige du gouvernement des actes politiques forts et une ambition scolaire pour tous les élèves. L'Unapei agit avec succès pour que le projet de loi « pour une école de confiance » intègre la coopération entre l'Éducation nationale, les collectivités et le secteur médico-social.

La télémédecine bucco-dentaire progresse :

Depuis trois ans, l'Unapei tête de réseau coordonne un projet novateur de télé-dentisterie déployé par les associations de quatre régions. En deux ans plus de 700 personnes ont pu être dépistées sur les 2000 personnes accueillies dans les FAM, MAS et foyers d'hébergement impliqués dans cette expérimentation.

Nouveaux formulaires CAF : l'Unapei multiplie les actions :

En décembre 2018, les allocataires de l'AAH rattachés au foyer fiscal de leurs parents recevaient un nouveau formulaire CAF. Ils devaient renseigner les revenus de placement de leurs parents afin de les distinguer des autres ressources déclarées, suite à la transmission directe des données par les services des impôts. Cette demande injustifiée a entraîné de nombreuses erreurs et impacté les prestations de nombreux allocataires de l'AAH. Suite aux alertes et actions de l'Unapei, la CNAF a agi auprès des allocataires concernés et le formulaire de déclaration de ressources a été revu. Désormais, les revenus de placements des parents ne sont plus demandés.

Pour de nouveaux accompagnements en phase avec les attentes :

L'Unapei, en lien avec des associations du Mouvement, lance une recherche action sur les impacts de la transformation de l'offre médico-sociale sur les organisations. La tête de réseau suit également activement les travaux autour de la réponse accompagnée pour tous et la démarche « territoire 100% inclusif », qui vise à améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs engagés dans le parcours de vie des personnes handicapées. Un des enjeux est de défendre une vision pragmatique en phase avec les attentes des personnes concernées et la capacité de transformation de la société.

Mars 2019

Transition inclusive : L'Unapei lanceuse d'alerte :

À l'occasion de la publication du rapport de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, l'Unapei prend la pa-

role sur les conditions de réussite de la transformation inclusive : une transformation indispensable de la société, des réponses de qualité pour toutes les personnes, et les moyens requis pour mener ce projet de transformation sociale de grande envergure.

Pour une santé réellement accessible :

L'Unapei propose des amendements dans le projet de loi santé concernant la place du secteur médico-social, la lisibilité des parcours de santé et l'accès aux soins des personnes handicapées. En collectif, elle exige des mesures fortes pour lutter contre le refus de soin.

Pour une reconnaissance des aidants familiaux :

La journée Unapei sur les aidants familiaux met en lumière le soutien à leur apporter et l'enjeu d'assurer leur valorisation en tant qu'acteurs de l'accompagnement. Objectif : contribuer aux réflexions et travaux menés sur la reconnaissance des aidants familiaux et la place des familles dans un contexte de transformation de l'offre médico-sociale.

Transcription en FALC : partage de pratiques

La journée professionnelle Unapei réunit les Esat ayant un atelier de transcription en Facile à lire et à comprendre ou souhaitant se lancer dans cette activité. 70 participants ont pu partager leurs pratiques et bénéficier de retours d'expériences utiles.

Actions durant le 1^{er} trimestre, à suivre....



Le 5ème schéma départemental en faveur des personnes handicapées

Le Conseil Départemental a adopté le 30 janvier 2020 le 5^{ème} schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2019 – 2024. Beaucoup de déceptions pour l'Adapei 29.

Le Conseil Départemental est, depuis 1975, le chef de file de l'accompagnement et de l'hébergement des personnes handicapées adultes, et il établit à ce titre des schémas départementaux qui précisent les orientations et les programmations retenues pour les 5 années à venir. La préparation de ces schémas donne lieu à de nombreuses réunions de travail et de concertation avec les différents acteurs concernés et les représentants des personnes handicapées elles-mêmes et de leurs proches (cf. l'article paru dans « L'Éveil » d'avril 2019).

Dans ce 5^{ème} schéma (disponible sur le site mdph29.fr), le Conseil Départemental du Finistère a exprimé son ambition de se positionner comme « animateur de la politique départementale du handicap », au-delà des seuls domaines dont il a la responsabilité. Il a ainsi retenu 4 enjeux stratégiques :

- Encourager le libre choix du lieu de vie
- Apporter une réponse aux besoins spécifiques de certains publics
- Faciliter le parcours des personnes en situation de handicap
- Soutenir la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Ces enjeux sont déclinés en une vingtaine d'objectifs (*compléter et diversifier l'offre, améliorer l'accompagnement des jeunes adultes maintenus en IME, accompagner le vieillissement des personnes en situation de handicap, ...*) eux-mêmes répartis en 40 « fiches actions ». L'ensemble est complété par une courte annexe qui indique la

programmation prévisionnelle des créations prévues de places en établissements et services médico-sociaux.

L'Adapei 29 et les associations regroupées au sein du Collectif des Associations de Personnes Handicapées du Finistère (CAPH 29) ont exprimé leur approbation des principales orientations figurant dans ce schéma, qui leur paraissent de façon générale pouvoir répondre à certains des besoins réels des personnes handicapées du Finistère. En espérant toutefois que certaines « actions » assez générales figurant dans ce schéma ne soient pas simplement destinées à figurer dans un registre de « bonnes intentions » ...

Mais l'Adapei 29, et le CAPH 29, ont fait part aux conseillers départementaux de leur profonde inquiétude quant à la programmation prévisionnelle mentionnée dans l'annexe 1 de ce schéma.

Cette annexe indique précisément :

« Sur la période des 5 années du schéma, il est prévu de faire évoluer l'offre départementale par la création de places d'hébergement et de services :

- 120 places de Foyers de vie
- 35 places d'UPHV (Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes) en EHPAD
- 100 places de SAVS
- 20 places de SAMSAH

Des financements seront également mobilisés pour la création de 32 places en habitat inclusif, au titre de l'animation de la vie sociale ».

Les appels à projets concernant ces créations sont prévus entre 2020 et 2023. Les réalisations seront donc effectives probablement 1 ou 2 années plus tard.

L'Adapei 29 et le CAPH 29 ont depuis longtemps attiré l'attention du Département sur l'insuffisance de plus en plus criante de la création de structures d'hébergement pour les personnes handicapées adultes. Si le Département n'est pas seul à pouvoir décider de la création de places supplémentaires d'hébergement (l'Agence Régionale de Santé, c'est-à-dire l'Etat, est également compétente, parfois en association avec le Département), ce dernier porte seul pour certains établissements la responsabilité de créations de places nouvelles. C'est en particulier le cas des Foyers de vie, qui ont pour mission d'accueillir et d'héberger les personnes handicapées parmi les plus fragiles, qui ne sont pas en capacité d'exercer une activité professionnelle du fait de leur handicap, et auxquelles la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie de Personnes Handicapées) a ouvert un droit à être accueilli en FDV.

Les services départementaux avaient communiqué lors des travaux préparatoires du schéma un tableau précisant l'état des listes d'attente à la date de fin 2017. **Ce tableau faisait alors état de 480 personnes en attente de places en FDV. La tendance indiquée dans ce tableau permet de penser que ce sont environ 500 personnes qui sont aujourd'hui en liste d'attente ! Or la programmation prévisionnelle mentionnée dans ce nouveau schéma est seulement de 120 places de FDV, dont la plupart ne seront sans doute pas effectivement disponibles avant 4 ou 5 ans.**

Par ailleurs, seules des places en EHPAD sont prévues pour les personnes handicapées vieillissantes (PHV). Si dans certains cas cet accueil peut répondre aux attentes exprimées, dans la majorité des cas l'écart d'âge souvent très important entre les populations « personnes âgées » des EHPAD et celle des « personnes handicapées vieillissantes » (souvent 20 à 30 ans de différence) rend difficile la cohabitation. Et les besoins d'accompagnement ne sont souvent pas les mêmes. La créa-

tion de structures d'accueil particulières pour les PHV, telles que les MAPHA (Maison d'Accueil pour les Personnes Handicapées Agées), est une demande récurrente de nos associations.

La présentation faite dans ce schéma par le Département revendique « **la liberté de choix du lieu de vie** » pour les personnes handicapées, ce qui est bien la moindre des choses dans une société qui se veut responsable et solidaire ! Mais comment choisir librement son lieu de vie s'il n'y a pas de place correspondant à ses besoins ?

Nous connaissons tous les inquiétudes et les souffrances de toutes sortes pour les centaines de personnes concernées, et pour leurs familles ou leurs proches, et qui attendent, pour certaines depuis longtemps, de pouvoir être accueillies là où elles le demandent.

Dans les jours précédant le vote définitif de ce schéma, nous avons fait savoir, par un courrier personnel à tous les élus départementaux, combien cette situation était totalement inacceptable dans notre société finistérienne. La majorité ne nous a pas écouté ... Nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde déception.

Mais nous, parents et amis des personnes handicapées mentales, nous savons que c'est notre combat au fil des années qui a permis de donner à nos enfants les moyens d'accéder à leurs droits ; ces droits que notre société, qui se veut solidaire et fraternelle, leur a reconnus. Le mouvement Unapei va fêter ses soixante ans cette année. Il n'y avait rien avant pour nos enfants. Ce n'est que par l'engagement permanent au service de leur cause que nous pourrons continuer à permettre à nos enfants handicapés de vivre dignement dans notre département du Finistère. Nous ne baisserons pas les bras !

Michel LEBLOIS (Adapei 29 / Les Papillons Blancs)

Publication Unapei « Liberté, Égalité, Intimité » :

Un livret ressources pour accompagner la vie affective et sexuelle des personnes handicapées intellectuelles



Principalement à destination des professionnels et de la gouvernance associative, ce livret vise à la fois à apporter des éléments de réponse pour lever les zones d'ombre qui pourraient subsister mais aussi à engager une réflexion sur cette thématique.

En effet, des réponses sont continuellement recherchées, débattues, expérimentées pour garantir le droit à l'intimité des personnes handicapées intellectuelles et contribuer à leur autonomie ainsi que leur autodétermination en matière de vie affective et sexuelle.

Une vie intime librement choisie et un bien-être émotionnel et sexuel, faisant pleinement partie des préoccupations du Mouvement Unapei.

Tous les thèmes (*éducation sexuelle, formation, assistance sexuelle, contraception, parentalité, ...*) sont abordés, agrémentés de quelques bonnes pratiques, pour ouvrir un espace de discussion et de prise de conscience.

Ni un manuel d'éducation sexuelle ni un outil d'analyse de pratiques professionnelles, cet ouvrage doit véritablement servir d'appui aux questions soulevées par l'accès à une vie affective et sexuelle des personnes accompagnées.

Un résumé en « facile à lire et à comprendre » est disponible pour permettre aux personnes en situation de handicap qui le souhaiteraient, de mieux cerner les enjeux du sujet.

Les versions originale et FALC sont téléchargeables gratuitement sur :

<https://www.unapei.org/publication/livret-personnes-handicapees-intellectuelles-et-vie-affective-et-sexuelle/>

Non intégration de l'AAH dans le RUA : La victoire d'un combat collectif !

Lors de la Conférence Nationale du Handicap du 11 février dernier, le chef de l'Etat, Emmanuel MACRON, assurait que l'Allocation aux Adultes Handicapés, versée à 1,2 million de personnes, ne serait ni transformée, ni diluée dans le Revenu Universel d'Activité.

Après le départ de la concertation gouvernementale sur le RUA, de l'Unapei, l'APF France Handicap, l'UNAFAM et l'APAJH, cette annonce récompense les efforts mobilisés contre la volonté d'inclure l'AAH dans le RUA.

Ce droit est acquis depuis la loi de 1975. Les différents membres du Collectif Handicaps dont fait

partie l'Unapei, n'ont eu de cesse de le défendre depuis le début de la concertation, lancée il y a plus de 6 mois.

Les associations Unapei du territoire ainsi que les Unapei Régions comme celle de Bretagne, ont aussi participé au soutien de la position de la « Tête de réseau ».

L'Unapei Bretagne a ainsi interpellé et rencontré des parlementaires Bretons sur cette possible destruction de l'AAH dans le cadre de l'évolution des minima sociaux. Action qui a permis le relais de nos fortes préoccupations auprès des ministères concernés.

Unapei : une assemblée générale 100 % digitale le 25 septembre prochain

Le Congrès exceptionnel prévu en mai 2020 à l'occasion des 60 ans de l'Union accompagné du Festival « Les Superbes » a dû être annulé compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Face aux inconnues qui subsistent sur la situation à la rentrée prochaine, le Conseil d'Administration de l'Unapei a décidé d'organiser son Assemblée Générale 2020 sous une nouvelle formule 100 % digitale.

Aussi, dans l'attente de précisions, vous êtes d'ores et déjà invités à bloquer la date du 25 septembre dans votre agenda pour suivre cet événement en direct sur internet.

Elodie GRUEL, Unapei Bretagne

Unapei Bretagne : 60 000 masques et 200 visières distribués grâce à la mobilisation de l'Unapei « Tête de Réseau » et de ses donateurs

Courant mai, l'Unapei Bretagne a été destinataire d'un don de l'Unapei « Tête de Réseau » de 60 000 masques chirurgicaux et de 200 visières de protection qu'elle a aussitôt mis à la disposition de ses 6 associations gestionnaires et de ses 4 associations tutélaires membres de l'Union Régionale.

C'est l'esatco du site du Pays de Loudéac (Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor) qui a gracieusement effectué le suivi logistique de l'opération et nous

l'en remercions chaleureusement.

Nos remerciements se tournent également vers l'Unapei « Tête de Réseau » qui a su mobiliser petits et grands donateurs notamment au travers de la création d'un Fonds d'urgence Covid-19 « Handicap : tous unis et solidaires » grâce auquel le financement de ce matériel de protection à la fois pour nos professionnels et pour les personnes que nous accompagnons, a pu être possible.

Elodie GRUEL, Unapei Bretagne

Le conseil départemental peut-il exiger la communication du montant d'un placement épargne handicap lors d'une prise en charge de l'hébergement dans le cadre de l'aide sociale ?

S'il n'y a pas de rachats/retraits sur cette épargne handicap, le conseil départemental ne peut prendre en compte l'épargne handicap, vous n'avez donc pas à la déclarer (au risque d'erreurs, que nous rencontrons malheureusement souvent).

En effet, le conseil départemental ne peut prendre en compte les intérêts capitalisés chaque année (ni les rentes perçues).

Ces exceptions sont prévues à l'article L.344-5 du code de l'action sociale et des familles.

Pauline DESCHAMPS

Unapei - Chargée du droit des personnes handicapées et de leur famille

01 44 85 50 50

Les dotations de l'Adapei 29

Le mardi 9 juin 2020, l'Adapei 29 a décidé de **doter*** des établissements :

***doter** : donner de l'argent

- Le foyer du Bois Bernard à Lesneven : 500 € pour la création d'un parcours extérieur.
- l'**ESAT*** de l'Iroise à Brest : 121 € pour de l'équithérapie.
- Le foyer d'**ESAT*** à Lesneven : 500 € pour un séjour à Disneyland.
- L'**IME*** Championnet à Quimper : 500 € pour un séjour à Barcelone.
- Le foyer d'**ESAT*** à Ploudalmézeau : 500 € pour de l'équithérapie.
- L'Association Planète Loisirs à Brest : 500 € pour un séjour à Belle-Île.
- Le foyer Stergann à La Roche Maurice : 500 € pour un séjour en Loire Atlantique.
- La Résidence Poul ar Bachet à Brest : 500 € pour la création d'un coin lecture.
- Le Hameau de l'Estran à Saint-Yvi : 500 € pour la création d'une troupe de théâtre.
- Le Comité départemental de sport adapté du Finistère : 500 € pour la participation à la coupe nationale espoirs.
- L'**IME*** Jean Perrin à Brest : 500 € pour la création d'une salle sensorielle.

***ESAT** : Etablissement et Service d'Aide par le travail

= Établissement pour les ouvriers handicapés.

***IME** : Institut Médico-Educatif

= Établissement pour les enfants handicapés.



Ce texte est écrit en version « Français pour tous » ®

Plateforme handiaccès 29

« Faciliter l'accès aux soins aux personnes en situation de handicap »

Résultats enquête handifaction de septembre 2019:

64,4 % ont besoin d'être accompagné et 30,1% ont vu leur accompagnant(e) être refusé.

80,4 % ont posé des questions et 52,8 % n'ont pas eu de réponses à leur question.

23,1% ont subi un refus de soins et 9,7% des répondants ont abandonné leur soin.

Ce dispositif financé par l'ARS est conçu par le CHRU de Brest et la Fondation Ildys afin de faciliter cet accès et ainsi éviter les ruptures dans le parcours de soins.

- Pallier l'insuffisance de réponses, lutter contre le non recours aux soins et développer le dépistage.
- Améliorer le parcours de soins de la population ciblée.
- Mieux prendre en compte la fragilité de la personne au sein des organisations hospitalières.
- Informer et former les professionnels hospitaliers en matière de prise en charge du handicap

Il y aura 3 niveaux d'intervention :

- **Le niveau 1** correspond aux médecins, soignants, structures de premiers recours (médecins traitants, cabinet infirmier, dentiste...)
- **Le niveau 2** correspond aux structures de soins de proximité que sont les hôpitaux généraux.
- **Le niveau 3** : Soins, consultations pluridisciplinaires programmés sur des temps d'hôpitaux de jour au CHRU de Brest.

L'hôpital de jour permet une mise en place de plu-

sieurs soins et/ ou consultations : selon le besoin l'hôpital de jour a lieu soit au CHRU Morvan, soit au CHRU Cavale Blanche :

Hôpital de jour Morvan : odontologie, ophtalmologie, ORL, gynécologie, dermatologie, génétique, anesthésie, radiologie.

Hôpital de jour Cavale Blanche (CMA) : cardiologie, pneumologie, endocrinologie, rhumatologie, néphrologie, gériatrie, diététique, douleur, neurologie, gastro-entérologie, anesthésie.

Chirurgie ambulatoire Morvan avec anesthésie générale.

Le dispositif s'adresse aux personnes en situation de handicap enfants et adultes, dont le parcours de soins revêt une complexité particulière notamment en raison de difficultés de communication, de trouble du spectre autistique, de schizophrénie, de troubles moteurs sévères, de déficience intellectuelle, de troubles majeurs du comportement,

Le dispositif est composé d'un médecin coordinateur (30%) : Dr Le Bail ; d'une infirmière coordinatrice (80%) : Sonia Pronost ; D'une secrétaire (20%)

Accueil téléphonique (06-63-37-10-33) ; Evaluer les demandes ; travailler en réseau avec les acteurs du handicap ; orienter, programmer et accompagner tout au long du parcours, le patient peut être accompagné par un aidant ou un professionnel de son choix. Cet aidant dispose d'une place majeure dans le parcours du patient



Histoire de l'Adapei du Finistère

1999

- Assemblée générale, au Juvénat, à Châteaulin, le 17 avril, avec la projection d'une cassette de l'Unapei : « *les êtres humains naissent dépendants* ».
- Adoption d'une motion pour lancer une réflexion sur « l'Adapei au service des parents d'enfants handicapés » : organisation interne – politique – stratégie – moyens mis en œuvre. Un organisme extérieur (E.G.E.E. – « Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise ») a projeté un regard sur l'organisation du Siège, des sections spécialisées et territoriales).
- Conférence de presse, le 16 octobre à Landerneau, pour alerter l'opinion publique et les politiques sur la situation des 400 personnes handicapées mentales en attente d'une prise en charge suite à une orientation prononcée par la COTOREP.
- Le 1^{er} septembre : manifestation à la CDES pour dénoncer le manque de places en IME.
- Le samedi 23 octobre, réunions d'écoute et d'information sur Brest – Morlaix et Quimper pour les familles en attente de place pour leur adulte.
- Bulletin l'Éveil : il est proposé que l'éditorial soit réalisé en alternance entre les sections.
- **En 1999 : 1 319 adhérents**

2000

- Le 5 Février : l'Urapei organise à Vannes une réunion sur le thème de la « *rente survie* ». Participation de nombreux parents du Finistère. Le contrat signé entre l'Unapei et la Compagnie AXA est particulièrement contesté (augmentation de 100 % de la cotisation). Une motion de défiance envers l'Unapei a été signée.
- Assemblée générale, le 15 avril, à la Mairie de Ploudalmézeau
- Manifestation organisée par le Collectif, le Vendredi 5 mai à Quimper. (2 000 personnes dont un grand nombre représentant l'Adapei). Motifs : Où sont les places de Foyers de Vie – de F.D.T. – d'U.V.E. – de Foyers classiques ? 400 personnes handicapées mentales dans le Finistère vivent en dehors de toutes structures, de tous accompagnements. Les plans pluriannuels restrictifs proposés par l'Administration Centrale ne sont pas adaptés aux besoins criants du Département.
- CA du 11 mai : élection de Jean Michel TAUGERON à la Présidence de l'Adapei.
- CA exceptionnel du 28 novembre : démission de Jean Michel TAUGERON suite à un litige avec deux membres du Bureau qui ont porté plainte contre l'Adapei suite à leur exclusion du Bureau. Un nouveau Bureau est élu et Jean Michel TAUGERON reconduit dans sa fonction de Président.
- **En 2000 : 1 328 adhérents**

2001

- Assemblée générale, le 21 avril, à la Salle Polyvalente de Poullan-sur-Mer
 - Le 6 septembre et le 16 novembre : rencontres à Paris entre M. TAUGERON, M. GUYADER et M. DEVOLDERE, Président de l'Unapei pour parler de la spécificité de l'Adapei du Finistère et évoquer le montant trop élevé de la cotisation.
 - Le jeudi 4 octobre : Manifestation devant la Préfecture de Quimper (500 personnes), motivée par le fait que l'Etat et l'Administration aient accepté d'admettre des enfants, en sur effectifs en IME, mais sans accorder les mêmes moyens financiers qu'attribués aux enfants rentrant dans le cadre de l'agrément. Autre motif : le manque de places de CAT.
- **En 2001 : 1 302 adhérents**

2002

- Parution de la Loi du 2 janvier rénovant l'action sociale et médico-sociale qui donne une large place aux usagers et aux parents.
 - Assemblée générale, le 20 avril, à Concarneau, en présence de M. JOINNEAUX, Vice-Président de l'Unapei.
 - Le 29 avril : rencontre entre le Collectif et M. MONFORT, Président de la commission d'action sociale du Conseil général pour entre autre évoquer la population vieillissante dans les structures d'accueil (création de petites unités, par exemple).
- CA du 27 septembre : intervention de Docteur PEYRILLE, neuro-pédiatre, sur « *les troubles spécifiques des apprentissages* » et sur le futur centre de référence prévu à Brest.
- **En 2002 : 1 302 adhérents**

2003

- Le 24 janvier, le Collectif rencontre M. MONFORT du Conseil général pour préparer le 3^{ème} schéma départemental. Mise en place de groupes de travail.
 - Assemblée générale le 26 avril à Saint-Pol de Léon.
 - CA du 15 mai : réflexion sur la pérennisation des finances de l'Association.
 - M. VILLIERS est promu, à 81 ans, au Grade de la Légion d'Honneur.
 - Une mission a été confiée à M. QUILLIEN : faire des propositions sur l'évolution de l'Adapei.
 - Le 24 mai : journée scientifique sur « *L'insertion des personnes autistes* ».
 - Le 6 juin : Colloque sur l'annonce du handicap, à Mescoat, à Landerneau.
- 1^{er} tour de Bretagne de la solidarité (cyclotouristes) les 21 et 22 juin organisé par l'Urapei pour sensibiliser le public et collecter des fonds.
- Conférence de presse, le 22 septembre, au siège de l'Adapei 29 pour évoquer les points suivants : *Rentrée en IME – Besoins des personnes handicapées – 3^{ème} schéma départemental en faveur des personnes handicapées.*
- Journées du handicap mental des 25 – 26 et 27 septembre à Rennes organisées dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées déclarée grande cause nationale. (1 100 participants dont 80 personnes du Finistère).
- **En 2003 : 1 328 adhérents**

Témoignages

Moi j'ai bien vécu le confinement, ça m'a permis de souffler car je travaille en espace vert.

Quand même mes amies, mes collègues et ma chérie me manquaient.

J'échangeais avec eux, je pensais à ma chérie et je l'appelais.

Je regardais des DVD, la télé et faisais du karaoké.

Chaque midi, je mangeais le repas livré par le CCAS et le soir je me débrouillais.

Et sinon j'avais chaque jour des nouvelles de ma sœur qui est à rennes, de mes parents qui habitent Quimper, de ma famille du Nord Pas de Calais, de Bretagne et de Normandie.

Moi j'étais seul dans mon logement et ça s'est super bien passé.

Des fois je saluais à distance les personnes restées à Archipel où je loge et je dialoguais avec les éducateurs.

Thomas

Quentin (prénom modifié) n'est pas prêt d'oublier la période de confinement (8 semaines) qu'il a passée « à la maison ». Ce fut long !

Dans un premier temps, ce fut difficile, puis petit à petit, l'atmosphère s'est apaisée, chacun trouvant sa place, son coin, ses activités.

On s'est aperçu tout de suite, que l'écoute de la télévision, de la radio était source d'énervement, aussi nous ne les écoutions plus, nous contentant de la lecture des journaux.

Chaque jour fut rythmé, le matin, par une sortie de vélo de 1 heure 30 et l'après midi, par une petite randonnée de 45 minutes. Tout ceci accompagné par l'un de ses parents.

En dehors de ces moments, Quentin évoluait entre le jardin et la maison.

Les centres d'intérêt étaient nombreux, au début et les journées étaient bien occupées.

A partir de la 5ème - 6ème semaine, les pôles d'activités ont diminué et les tensions entre les parents et lui sont apparues, à propos de n'importe quoi. Il ne supportait plus que les parents régissent sa vie, en permanence.

Il avait conscience, malgré tout, que l'on ne pouvait

faire ce que l'on voulait, car son premier souci, le matin, était de découper, dans le journal, l'attestation de déplacement dérogatoire... pour faire sa sortie de vélo.

Dans le même temps, il s'est mis à parler du foyer, des copains, des éducateurs, des activités du foyer et a souhaité appeler le foyer, pour avoir des nouvelles... mais c'était difficile, car il ne maîtrise pas bien l'échange par téléphone.

Nous avons eu l'idée d'utiliser Skype pour faciliter l'échange... et là, ... magie, le fait de voir l'éducatrice, de voir et pouvoir dire un mot à chacun de ses copains, ça l'a apaisé... et le climat fut plus serein à la maison.

Depuis l'annonce de la fin du confinement, il a intégré la date du 11 mai et ne doute pas un seul instant, que le séjour à la maison pourrait se prolonger.

La période à venir, si l'impossibilité de rentrer au foyer se confirmait, risque d'être très difficile et il faudra sans doute écrire un nouveau chapitre.

Quentin nous a fait comprendre que **sa vie était au Foyer**, et non plus, chez ses parents.

Confinement des travailleurs d'ESAT à Quimper

Arnaud, Loïc et Christophe sont travailleurs d'ESAT à Quimper.

Loïc voit son père et sa tante tous les samedis, cette échappée l'aide à vivre son isolement et il ne se plaint pas trop de son enfermement obligatoire. même s'il n'est pas impatient de reprendre le travail, il se demande quand il va y retourner.

Arnaud ne dit pas grand-chose sur son confinement, il fait du ménage, il fait ses courses à pied,

ses mots mêlés, il s'occupe de ses fleurs devant son logement, il est moins stressé car il habite un nouvel appartement.

Christophe gère aussi très bien sa solitude, il dit ne pas s'ennuyer, entre ses mots mêlés et ses petits carnets sur les sports, il fait ses courses, et écoute les informations.

Marie-Hélène TANGUY

Confinement au foyer des Etangs à Rosporden

Depuis le confinement, **Katell**, avec l'aide des éducateurs a installé l'application « Whats App », ce qui lui permet de voir ses parents tous les soirs.

Ce lien de visu journalier, plus les informations à la télé (qu'elle ne regardait jamais avant) lui fait accepter ce confinement sans trop de réserves.

Julie a choisi Skype pour dialoguer avec sa mère, au tout début, c'était compliqué, car beaucoup d'émotions, mais les activités proposées par le foyer lui ont permis d'accepter plus facilement ce confinement.

Mais même si les encadrants sont très à l'écoute et disponibles, toutes les deux attendent avec impatience le moment de rentrer enfin à la maison !



Apei Kan Ar Mor - Sortie pour les foyers de Quimper



Un parent de l'Apei Kan Ar Mor, bénévole au « Quimper volley » a permis à 6 résidents des foyers de Quimper, d'assister à un match de volley féminin.

En plus d'une victoire, les volleyeuses Quimpéroises ont offert à nos jeunes, cette superbe photo.

Merci à l'équipe pour cette complicité !

Marie-Hélène TANGUY

Les Papillons Blancs du Finistère

523 familles accompagnées au quotidien par les CAMSP et SESSAD Brestois

Prendre des nouvelles

« Dans un premier temps, il a fallu contacter chaque famille, prendre des nouvelles de chacun : enfant et ado, fratrie et parents ». Les professionnels sont mobilisés en télétravail et si besoin à domicile. « Les médecins sont disponibles pour répondre aux questions de parents inquiets. Ils s'assurent que les soins médicaux se poursuivent ».

Des emplois du temps individualisés

Grâce à des contacts réguliers par mail, par téléphone mais aussi par visio, chaque famille a pu exprimer ce qui lui convient et dire que cela « rassure ».

Des fiches explicatives ont été conçues par les orthophonistes pour aider les parents à expliquer aux enfants ce qu'est le coronavirus. « Des emplois du temps individualisés ont été élaborés pour aider à structurer ce temps, devenu sans repère et qui met à mal les enfants que nous accompagnons, enfants que les changements déstabilisent souvent ».

Des défis à distance

Au fur et à mesure des idées d'activités, de jeux sont proposées aux familles afin que cette période de confinement se passe le mieux possible, que les troubles de comportement pour certains enfants ne s'aggravent pas. « Des défis à distance sont transmis par courriel aux parents, qui deviennent ainsi partenaires de jeu ».

En contact direct

Des cellules de veille dans chacun des services accompagnent les professionnels. Ceux-ci sont en contact direct avec enfants, jeunes et parents. Ils sont « témoins, confidents, conseillers », bousculés parfois par des situations complexes qu'il faut accompagner. « Il y a des préoccupations sanitaires, mais aussi des situations familiales confrontées à des difficultés dues aux effets du confinement ».

Dans cette période inédite, enfants, adolescents, parents et professionnels se rencontrent et se découvrent autrement, nous apprenons les uns des autres : « les familles nous révèlent leurs capacités extraordinaires » nous confient les professionnels, elles sont aussi touchées par l'attention qu'on leur porte.

Michèle Baron Quillévéré

Directrice du CAMSP et des SESSAD Brestois des
Papillons Blancs du Finistère

(*) CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce ;

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile.



Antenne de Lesneven - Assemblée générale 2020

L'Antenne Adapei de Lesneven a organisé son assemblée générale le 25 janvier 2020 à 14h au centre socio-culturel de Lesneven.

Après l'exposé des bilans d'activités et du bilan financier, s'en est suivi, une conférence sur « la vie affective et amoureuse des personnes en situation de handicap ».

Monsieur SAUNIER, psychanalyste à EPAL (associations de loisirs et de formation) a animé cette conférence de façon magistrale. Madame MARCHADOUR, AMP, a évoqué les groupes de paroles au sein d'un établissement.

Nos préoccupations. Le 30 janvier, va être voté le budget du Conseil Départemental pour les personnes handicapées, au titre du 5ème schéma.

L'Adapei 29 n'est pas satisfaite du projet de création de places car il ne couvrira, pour les Foyers de Vie par exemple, qu'un quart des besoins.

Le problème est le même au niveau de l'ARS (agence régionale de santé) qui est en charge d'une partie des établissements médico-sociaux.

Face aux besoins criants de places en MAS (maison d'accueil spécialisée), l'ARS transforme des places de FAM (foyer d'accueil médicalisé) en place de MAS ! Alors que de nombreux jeunes adultes orientés en FAM n'ont déjà pas de places !

Enfin, beaucoup d'incertitudes sur le sort des jeunes adultes en aménagement Creton présents en IME (institut médico-éducatif), un possible retour en famille n'est pas exclu avec à la clé une destruction assurée des familles.

Daniel BRENTERCH

Responsable de l'Antenne de Lesneven



Antenne de Morlaix - Après-midi récréative



Super ambiance à l'après-midi récréative, les jeunes se sont éclatés sur la musique rock choisie par le DJ.

Cent soixante-quinze jeunes adultes handicapés

venus d'une dizaine de foyers de la région, accompagnés d'une vingtaine d'éducateurs et de parents, ont passé un super après-midi, le dimanche 9 février, au foyer rural.

En effet, comme tous les ans, l'antenne morlaisienne de l'Adapei 29, présidée par François CUEFF, avait organisé une après-midi dansante animée par un DJ et agrémentée d'un goûter.

Un moment d'échanges et de convivialité que tous attendent avec impatience chaque année.

L'animation était financée par un thé dansant organisé le 12 janvier et animé par Floriane MORENA.

Antenne de Quimper - Assemblée générale 2020

Près de 30 personnes ont assisté à l'assemblée générale qui s'est déroulée dans les nouveaux locaux de l'espace associatif samedi 7 mars 2020. et aux retraités d'ESAT de participer à des activités associatives, comme tout citoyen. Il fait suite au projet « Accueillir la différence ».

Après avoir exposé les actions réalisées en 2019, Jean-François QUILLIEN a présenté les projets pour l'année en cours :

- le vieillissement des personnes handicapées.

Deux journées ont été réalisées en 2019 (vieillesse à domicile et accueil en EHPAD).

Une 3ème journée est prévue à l'automne sur la question de la coopération familles-professionnels pour préparer les travailleurs d'ESAT et leurs familles (parents, fratrie) à la retraite et au vieillissement. Cette journée sera organisée en collaboration avec l'ARESAT. <https://avenir-esat.org/>

- les cafés de l'Adapei. L'antenne envisage de proposer tous les mois aux adhérents de l'antenne de se réunir de manière conviviale autour d'un café.

- le bénévolat pour tous. Ce projet multipartenaire (Adapei, Espace associatif, France Bénévolat, Réseau des préparateurs à la retraite des ESAT) a pour objectif de permettre aux travailleurs d'ESAT

- **Projet MonaLisa.** <https://www.monalisa-asso.fr/>
L'antenne envisage de créer une équipe Monalisa sur le secteur de Quimper pour rendre visite, entre autres, aux personnes handicapées isolées à domicile et à leurs parents.

Le nouveau bureau de l'antenne est composé de Nicole LANNUZEL (trésorière), Marie-Thérèse et Jean-Baptiste LEROY, Marc-Antoine SOUMAGNA, Samuel NICOLAS, Betty AUDIN, Véronique et Jean-François QUILLIEN.

Nous remercions très chaleureusement Yves CASTELLA qui quitte le bureau après de nombreuses années d'engagement.

Les représentants de l'antenne au conseil d'administration de l'Adapei 29 sont Betty AUDIN et Marie-Thérèse LEROY.

Jean-François QUILLIEN – Responsable d'Antenne



Antenne du Pays Bigouden - Repas annuel

Pour son 2ème repas, le 25 janvier, l'Antenne du Pays Bigouden a choisi de faire une choucroute afin de rassembler les familles et les amis pendant un moment convivial.

C'est plus de 100 personnes qui se sont inscrites ce qui a été au-delà de nos prévisions mais nous avons quand même réussi à trouver de la place pour tout le monde.

Le but était aussi de remercier les personnes qui tout au long de l'année nous apportent leur aide et leur soutien afin de pouvoir mener à bien nos actions auprès des personnes en situation de handicap et plus particulièrement la mairie de Plonéour-Lanvern, pour l'aide matérielle, ainsi que le Club d'aquariophilie pour sa participation à notre journée « Tous en mer pour le handicap » organisée avec le concours de l'association des plaisan-

ciers de Loctudy.

Cette année, petite innovation organisée par Christine et sa fille, nous avons pu faire une tombola avec une multitude de lots glanés un peu partout ce qui a permis une très bonne participation.

Nous avons de beaux projets avec d'autres associations tels que une journée de promenade avec une association de vieilles voitures. Nous devons faire le tour du Pays Bigouden agrémenté par des haltes dans des endroits sympas avec même un goûter offert par un chocolatier mais hélas le virus a tout gâché, malgré tout nous gardons l'espoir pour l'année prochaine et en tout cas la préparation de cette journée nous aura permis de faire de belles rencontres.

Jean-François MARANDOLA



Antenne de Brest/Saint-Renan - Loto

L'Antenne de Brest/Saint-Renan a organisé Un grand merci aux bénévoles pour l'aide si précieuse car sans eux l'organisation ne serait pas possible. L'Astrolabe au Relecq-Kerhuon.

Les nombreux lots proposés, notamment les bons d'achats ont permis de fidéliser les habitués.

Cette opération sera renouvelée en début d'année 2021.



À voir



Marche ou crève

(film de Margaux BONHOMME avec Jeanne COHENDY, Cédric KHAN, Diane ROUXEL...)

Le film débute sur une scène d'escalade avec un but difficile à atteindre. C'est ce qu'il nous montre : Elisa, 17 ans, vit avec son père et sa sœur Manon, handicapée mentale.

L'histoire nous montre les difficultés rencontrées par ce trio dans un chemin semé d'embûches et de petits plaisirs tout simples que l'on peut y retrouver.

Ponctuée par les cris incessants de Manon, cette œuvre nous montre ce que peut être une vie sans répit ni repos : à montrer à nos politiques et décideurs...

À lire

Même pas grave...

de Bleuenn DUMONTIER. Edition Librinova.

En suivant Sophie, qui se forme au métier difficile d'éducatrice spécialisée au « Centre Dumonde », nous allons rencontrer une multitude de personnages.

Parents, personnes en situation de handicap, éducateurs... peuplent ce roman empli de finesse, d'humour et de tendresse.

Laissez-vous porter par le courant poétique de cet ouvrage.



Hier, j'ai rencontré Martin

Viviane HUYS, Guillaume LEYSSENOT. Edition PUG

Cette plaquette traite de l'autisme, si difficile à définir.

Conçu comme un moyen ludique d'accompagnement d'un enfant en difficulté, cet outil est divisé en deux parties : celle de droite peut être lue par l'enfant lui-même et celle de gauche est consacrée à l'adulte qui peut aider, commenter et discuter avec son interlocuteur.

L'histoire est simple : Hector rencontre Martin qui ne connaît pas les besoins de son nouveau camarade ; vont-ils devenir amis malgré tout ?



Nos peines

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

Jacqueline LOUIS, mère de Grégory accueilli à Don Bosco.

Pol COULIN, accueilli aux Genêts d'Or.

Maurice BOLZER, père de Christine accueillie aux Papillons Blancs.

François MOAL, père d'Arnaud accueilli aux Genêts d'Or.

Huguette DOLOU, mère de Christian accueilli aux Genêts d'Or.

Roland QUEMENEUR, père de Maud accueillie à Don Bosco.

Jeanne FEAT, mère d'Annette accueillie aux papillons Blancs.

Alice PLOÉ, mère de Fabienne accueillie à Kan Ar Mor.

Jean-Michel LE RHUN, père de Mickaël accueilli à Kan Ar Mor

Robert GAUTREAU, grand-père d'Audrey accueillie aux Papillons Blancs.

A toutes ces familles, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Cette revue a été imprimée par l'ESAT des Genêts d'Or de Plabennec.

Le routage est assuré par ESATÉO des Papillons Blancs.